



---

**Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique**

**Trente-neuvième session**

Varsovie, 11-16 novembre 2013

Point 8 de l'ordre du jour

**Recherche et observation systématique**

**Recherche et observation systématique**

**Projet de conclusions proposé par le Président**

1. L'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique (SBSTA) a pris note avec intérêt des déclarations faites par les représentants du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), de l'Organisation météorologique mondiale (OMM) et du Système mondial d'observation du climat (SMOC)<sup>1</sup>.
2. Le SBSTA a également pris note avec intérêt des informations fournies par l'OMM sur les faits nouveaux concernant la mise en place du Cadre mondial pour les services climatologiques (CMSC) et sur les résultats de la première session du Conseil intergouvernemental des services climatologiques<sup>2</sup>. Le SBSTA a invité l'OMM à communiquer, à la quarante et unième session du SBSTA, des informations sur les résultats de la deuxième session de ce Conseil, qui devait se tenir en novembre 2014.
3. Le SBSTA a en outre pris note avec intérêt des renseignements communiqués par le SMOC sur ses activités récentes et celles qui étaient prévues<sup>3</sup> ainsi que sur le rôle du SMOC, des organisations qui le parrainent<sup>4</sup> et de ses partenaires dans le renforcement des réseaux d'observation et la fourniture d'informations et de données climatologiques de qualité, y compris dans la mise en place du CMSC.
4. Le SBSTA a insisté sur le fait qu'il restait nécessaire d'assurer un financement pour faire face aux besoins essentiels liés aux observations du climat à l'échelle mondiale au titre de la Convention dans une optique à long terme<sup>5</sup>.

---

<sup>1</sup> Ces déclarations sont disponibles sur le site Web de la Convention à l'adresse <http://unfccc.int/7950.php>.

<sup>2</sup> La communication présentée par l'OMM à la trente-neuvième session du SBSTA est disponible sur le site Web de la Convention à l'adresse <http://unfccc.int/7482.php>.

<sup>3</sup> La communication présentée par le SMOC à la trente-neuvième session du SBSTA est disponible sur le site Web de la Convention à l'adresse <http://unfccc.int/7482.php>.

<sup>4</sup> Le SMOC est coparrainé par les organisations suivantes: OMM, Commission océanographique intergouvernementale de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, Programme des Nations Unies pour l'environnement et Conseil international pour la science.

<sup>5</sup> Voir également le document FCCC/SBSTA/2010/13, par. 55.

5. Le SBSTA a accueilli avec satisfaction la contribution apportée par le Groupe de travail I au cinquième Rapport d'évaluation du GIEC. Il a noté que le GIEC publierait les contributions des Groupes de travail II et III à ce rapport d'ici à la quarantième session du SBSTA et le rapport de synthèse correspondant d'ici à sa quarante et unième session. Il a en outre noté combien la recherche et l'observation systématique restaient primordiales pour les travaux du GIEC.

6. Le SBSTA a mis l'accent sur l'importance de l'observation systématique pour l'ensemble du processus découlant de la Convention, notamment pour faire progresser la modélisation climatique à différentes échelles et dans l'optique des décisions à prendre en matière d'adaptation. Il a constaté qu'il restait des lacunes à combler dans des données d'observation cruciales, spécialement pour les océans, et dans les réseaux de certaines régions du monde, en particulier dans les pays en développement. Le SBSTA a réaffirmé l'importance des relevés de données historiques, de l'intensification des efforts de sauvetage et de numérisation des données et de la surveillance du climat. Il a donc instamment invité les Parties et les organisations compétentes à développer les capacités, la collaboration et la coordination dans ce domaine.

7. Le SBSTA a également noté qu'un atelier sur l'observation systématique, organisé en étroite concertation avec le SMOC et les organisations qui le parrainent, pourrait aider à recenser des moyens de renforcer de telles activités et d'étoffer les capacités correspondantes dans les pays en développement, notamment à l'appui de la planification de mesures d'adaptation.

---